

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ODVI S.A.S.

1 – GENERALITES : Les présentes conditions générales de vente régissent les ventes par ODVI à des professionnels. Le client est déclaré en avoir pris connaissance et les avoir acceptées inconditionnellement au plus tard à la passation de la commande, toute commande acceptée par ODVI impliquant l'adhésion par le client aux présentes conditions de vente qui font la loi entre les parties. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur les éventuelles conditions générales d'achat du client. Toute dérogation aux présentes conditions générales de vente ne sera valable qu'après accord écrit de ODVI donné à cet effet. Des conditions particulières peuvent notamment être stipulées lors d'une offre, lesdites conditions particulières prévalant en cas de conflit avec les présentes conditions générales de vente. ODVI se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, les nouvelles conditions de vente s'appliquant à toute nouvelle offre ou commande, quelle qu'elle ait été l'antériorité des relations entre ODVI et le client.

2 – COMMANDES : Le démarchage de la clientèle peut être effectué par tout moyen, y compris par téléphone. Les informations contractuelles sont présentées en langue française au moment de l'offre et font l'objet d'une confirmation écrite, accompagnée des présentes conditions générales de vente, préalablement à la passation de la commande. A défaut de période de validité précisée, les conditions d'une offre peuvent être modifiées tant que le client n'a pas accepté l'offre par écrit. Une commande ne peut être considérée comme définitive tant qu'elle n'a pas été acceptée et renvoyée par le client à la société ODVI. Aucune commande ne peut être annulée ou modifiée par le client après son envoi à ODVI, sans l'accord écrit de ODVI et moyennant paiement de frais d'annulation ou de modification. Ces frais tiendront compte des frais encourus par ODVI. Une modification de commande enregistrée après modification éventuelle des prix d'ODVI, entraînera l'application automatique des nouveaux prix. ODVI se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

3 – PRIX : La facturation du client se fait aux prix indiqués dans l'offre ou, à défaut, sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande. Les prix des produits sont indiqués en euros. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payées en euros. ODVI se réserve le droit de modifier à tout moment ses prix. Dans cette éventualité, les nouvelles conditions s'appliquent à toute nouvelle commande ou nouvelle offre. Sauf indication contraire écrite de la part de ODVI, les prix s'entendent frais d'emballage standard et frais de transport en France métropolitaine inclus, ODVI se réservant le choix des moyens de transport. Au cas où le client demanderait à bénéficier d'un moyen de transport particulier, celui-ci fera l'objet d'une facturation séparée.

4 – DISPONIBILITE : Les offres de produits ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produits après passation de la commande, le client est informé par courrier dans les meilleurs délais. Il pourra à son choix, maintenir sa commande ou l'annuler et être remboursé dans les 30 jours des sommes éventuellement versées en paiement.

5 – LIVRAISONS : Les produits achetés seront livrés à l'adresse indiquée par le client lors de la commande. Il appartient au client de fournir toutes précisions nécessaires à la livraison et à sa réception. Les dates de livraison éventuellement stipulées ne sont données qu'à titre indicatif et ne lient pas ODVI, qui s'engage cependant à faire son possible pour livrer dans les délais indiqués. Aucun retard de livraison n'autorisera l'acheteur à refuser la marchandise, à annuler sa commande ou à réclamer des dommages-intérêts. En cas de retard de livraison ou de non-réception de la marchandise du fait de l'acheteur, ODVI pourra soit considérer la commande comme annulée à concurrence de la marchandise non livrée, sans pour autant perdre son droit à obtenir des dommages-intérêts, soit la facturer en tenant la marchandise à la disposition de l'acheteur à ses risques et périls et à ses frais exclusifs, jusqu'à sa livraison contre paiement par l'acheteur des frais ainsi encourus. Les livraisons partielles sont autorisées. Sauf indication contraire écrite de la part de ODVI, le client professionnel ne dispose d'aucun délai de rétractation. Dans l'hypothèse d'une livraison hors du territoire français, le client a la qualité d'importateur et à ce titre vérifie les possibilités d'importation des produits commandés dans le pays de livraison. Toutes taxes liées à l'importation des produits, droit de douane, taxe sur la valeur ajoutée, formalités et toutes autres taxes dues en vertu des lois du pays de réception de la commande, sont à la charge exclusive du client.

6 – TRANSPORT – RESERVES : Les marchandises voyagent aux risques et périls du client. Il appartient au client de vérifier la marchandise à la livraison et d'exercer son recours contre le transporteur. Pour se couvrir en cas de manquement ou de défaut, le client doit impérativement : le signaler sur le bordereau de livraison des marchandises du transporteur ; adresser au transporteur une lettre recommandée avec AR, dans un délai maximum de 48 heures suivant le jour de livraison ; adresser à ODVI un courrier de réclamation avec copie de ladite lettre et du bordereau de livraison, dans un délai maximum de 48 heures suivant le jour de livraison, par lettre recommandée avec AR, fax ou e-mail. A défaut de suivre cette procédure, ODVI ne prendra en charge aucune réclamation.

7 – CONFORMITE DES PRODUITS : ODVI s'engage à rembourser ou à échanger les marchandises ne correspondant pas à la commande. Le client devra en faire état de manière détaillée par écrit et renvoyer le ou les produits à ODVI qui procédera à leur échange ou à leur remboursement. La demande devra être effectuée dans les 7 jours ouvrés suivant la date de livraison. Les produits devront être retournés dans l'état de livraison avec l'ensemble des éléments livrés (accessoires, emballages, notices...). Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par le client ne seront pas repris.

8 – PAIEMENT : Les factures sont payables à la commande. En cas de retard de paiement, le client sera de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, redevable de pénalités de retard calculées sur la base de 2 (deux) fois le taux de base légal. Le règlement des marchandises s'effectue par chèque bancaire à l'ordre de ODVI S.A.S. dont l'encaissement est réalisé à sa réception. Tout incident de paiement autorisera ODVI à bloquer ses livraisons.

9 – REMBOURSEMENT : Le remboursement des marchandises dans les hypothèses visées aux articles 4, 5 et 7 s'effectuera au choix de ODVI par crédit sur le compte bancaire du client ou par chèque bancaire adressé au nom du client ayant passé la commande et à l'adresse de facturation. Aucun envoi en contre remboursement ne sera accepté quel qu'en soit le motif.

10 – RESERVE DE PROPRIETE – TRANSFERT DE RISQUES : ODVI se réserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'à réception par ODVI de leur complet paiement. Nonobstant cette réserve de propriété, le client supporte la charge des risques en cas de perte, vol ou destruction des marchandises dès leur remise au transporteur. En cas de retard ou de non-paiement, ODVI pourra reprendre l'article vendu impayé et, en cas de redressement judiciaire ou liquidation du client, exercer une action en revendication. Le client fera en sorte qu'aucun créancier ne saisisse les articles dont la propriété n'a pas encore été transférée au client du fait de leur non-paiement. Dans l'hypothèse d'une appréhension illégale par un tiers de l'article vendu, le client devra faire connaître le droit de propriété de ODVI et en informera ODVI immédiatement. Toute transformation ou réaménagement des articles vendus sera toujours fait au bénéfice de ODVI. Si l'objet transformé ou réaménagé est inséparable d'autres objets qui ne sont pas la propriété de ODVI, ODVI deviendra copropriétaire du nouvel objet en proportion de la valeur de l'objet vendu par rapport aux autres éléments, au moment de la transformation.

11 – GARANTIE : Les produits vendus par ODVI bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés. Ils sont par ailleurs garantis contre tout vice de fabrication pendant une période d'un an. Cette garantie ne couvre pas les défauts dus à des erreurs de manipulation, de manutention et en général à une mauvaise utilisation. Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits le client doit impérativement conserver la facture d'achat du produit. Si un article vendu au client est affecté d'un vice ou d'un défaut imputable à ODVI, ODVI ne sera tenue à aucune autre obligation qu'à celle de la réparation de l'article ou de son remplacement, au choix de ODVI, à l'exclusion de toute demande de dommages-intérêts ou autres.

12 – RESPONSABILITE : Les produits proposés sont conformes à la législation en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité d'ODVI S.A.S. ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où les produits sont livrés. Il appartient au client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation et/ou d'utilisation des produits qu'il envisage de commander. ODVI ne saurait être tenue pour responsable en cas de l'inexécution du contrat en cas de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des moyens de transport et/ou communication, incendie, inondation. ODVI n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommage ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits.

13 – RECLAMATIONS : Pour être recevable, toute réclamation doit être introduite dans les 7 jours de la réception de la marchandise ou de la découverte du vice en cas de vice caché, au moyen d'un courrier recommandé avec AR. La réparation ou le remplacement de l'article aux frais de ODVI est conditionnée par la vérification par ODVI de la réalité du défaut ou du vice invoqué. L'introduction d'une réclamation, quelle qu'elle soit la cause, ne peut permettre au client de retarder ou retenir le paiement d'une somme arrivée à échéance normale.

14 – CONFIDENTIALITE : Les données personnelles de la clientèle sont exclusivement réservées à traiter les commandes et ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à des tiers. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le client peut à tout moment demander à la Société de ne plus conserver ses données personnelles ; celles-ci sont consultables et modifiables sur simples demandes.

15 – SERVICE CLIENTELE : Pour toute information ou question, le service clientèle est à la disposition des clients : Tél. Fax : 01 43 06 10 18 - Adresse : 20, rue de la Croix Nivert – 75015 PARIS

16 – LOI APPLICABLE : Les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations visées par celles-ci et/ou connexes à la vente par ODVI de ses produits au client, sont régies, interprétées et exécutées conformément à la loi française. En cas de litige et à défaut de solution amiable, les tribunaux du siège de ODVI seront seuls compétents.